



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Ouen, le 2 juin 2025

Abandon des ZFE : une prise de conscience salutare pour une transition écologique socialement équitable

La Fédération Nationale de l'Automobile (FNA) salue la décision forte prise par l'Assemblée nationale ce 28 mai, qui acte l'abandon des Zones à Faibles Émissions (ZFE), dans le cadre du projet de loi pour la simplification de la vie économique.

Ce retrait sans équivoque marque une reconnaissance claire des préoccupations exprimées de longue date par les citoyens, les élus locaux, les automobilistes et les professionnels de la filière. En tant qu'organisation représentative des artisans de la réparation automobile et de la mobilité de proximité, la FNA n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics sur les effets contre-productifs et socialement inéquitables des ZFE dans leur forme actuelle.

Un engagement constant pour une transition juste

Depuis l'instauration des premières ZFE, la FNA a porté la voix des professionnels de terrain, en première ligne face aux difficultés des usagers et aux injonctions souvent inapplicables.

Dans un contexte de pression sur le pouvoir d'achat, la FNA a démontré que le dispositif ZFE, pensé de manière uniforme et rigide, frappait d'abord les ménages modestes, les artisans, les TPE, ainsi que les habitants des territoires ruraux et périurbains - sans pour autant garantir des résultats environnementaux significatifs.

Elle a défendu une écologie de bon sens, fondée sur la montée en compétence des professionnels, l'entretien vertueux du parc roulant et l'accès équitable aux solutions de transition.

Pour une transition écologique qui n'oublie personne

Si cet abandon constitue une avancée majeure, il ne clôt pas le débat. Pour la FNA, il est désormais impératif de repenser la stratégie de décarbonation des mobilités selon une approche globale, pragmatique et équitable. Une transition réussie ne peut se faire qu'en tenant compte des réalités sociales, économiques et géographiques de notre pays.

La FNA appelle à un dialogue structuré entre l'état, les collectivités, les acteurs de la filière et les citoyens pour bâtir un modèle soutenable, reposant sur :

- La neutralité technologique ;
- Des aides ciblées et accessibles ;
- La modernisation raisonnée du parc roulant ;
- L'entretien préventif et durable des véhicules ;
- Un meilleur accès aux technologies et aux données ;
- Une politique ambitieuse de formation des professionnels.

Une vigilance qui reste de mise

Le vote du 28 mai constitue une étape importante mais reste à confirmer par l'adoption définitive du projet de loi. La FNA restera pleinement mobilisée dans les prochains jours pour veiller à la concrétisation de cette décision, et continuer à promouvoir, avec l'ensemble des parties prenantes, un modèle de transition écologique fondé sur la responsabilité, la proximité et la solidarité.

À propos de la FNA

La FNA est l'organisation professionnelle représentative des Entrepreneurs-Artisans de l'automobile et de la mobilité depuis 1921. Elle regroupe l'ensemble des métiers en lien avec les services de l'automobile, une filière qui compte 140 000 entreprises et 470 000 salariés.